

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 novembre 2005  
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Coopération décentralisée avec le Venezuela - Programme 2005/2009 -  
Concours financier de l'Etat - Convention - Autorisation**

Monsieur VALADE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'article L112-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ouvre la possibilité aux collectivités locales et à leurs groupements, dans les limites de leurs compétences, et dans le respect des engagements internationaux de la France, de conclure des conventions avec des collectivités étrangères.

Pour soutenir et encourager ces actions de coopération décentralisée, l'Etat peut apporter aux collectivités locales des financements sur des crédits gérés par le Ministère des Affaires Etrangères via les crédits déconcentrés du SGAR.

Dans ce cadre, la Communauté Urbaine de Bordeaux a été amenée à présenter, comme elle le fait depuis 1998, un programme 2005/2009 de coopération décentralisée avec plusieurs municipalités vénézuéliennes dont le coût, pour 2005, est estimé à 96300€.

Ce programme 2005/2009 ainsi que la tranche de programme à réaliser en 2005 ont été arrêtés par délibération n°2005/0565 du 8 juillet 2005 déterminant des projets prioritaires et des domaines d'actions.

**1- Les projets prioritaires :**

- mairie de Lagunillas : amélioration du captage, du stockage et de la distribution de l'eau potable
- mairie de Lecheria : requalification du système de transport et de régulation du trafic.
- mairie de Caroni : mise à jour des plans de développement urbain (PDUL, POU) et approfondissements thématiques (voirie, inondations, transports,...)
- mairie de Merida : définition du plan de rénovation du centre historique et du plan de déplacement associé.

**2- Des projets en attente** ont été sélectionnés et pourront être activés en cas de défaillance de l'un des projets prioritaires :

- mairie de Guacaipuro : intervention pour lutter contre le risque d'inondation, la pollution des rivières et l'amélioration de la desserte en eau potable
- mairie de Merida : mise en oeuvre du plan de déplacement
- mairie de Baruta : rénovation du centre historique

Le concours financier de l'Etat donnera lieu à la signature d'une convention entre Monsieur le Président de la Communauté Urbaine et Monsieur le Préfet de Région.

Au regard de l'intérêt présenté par ces actions de coopération décentralisée, il est proposé de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à percevoir le concours financier de 25000€ attribué par monsieur le Préfet de la Région Aquitaine pour les actions menées dans le cadre du programme de l'année 2005 en faveur de municipalités vénézuéliennes.

- à signer le projet de convention ci-annexé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
2 DÉCEMBRE 2005**

M. MICHEL SAINTE-MARIE